

SÉANCE DU 31 AOUT 2022

Nombre de membres en
exercice : **22 titulaires**
Nombre de présents : **15**
Nombre d'absents : **7**
Nombre de votants : **15**

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 24 aout 2022 s'est réuni le 31 aout 2022 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Délibération n° 2022-16

Etaient présents : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Isabelle CROCHET, Jean-Noël DARGOUGE, Jean-François DAVID, Ghislaine DE BENGYPUYVALLEE, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Nathalie MESTRE, Anne-Marie OSWALD, Christelle PETIT, Jocelyne RODDE, Josépha WIOLAND

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr
Date d'affichage : 05/09/22

Etaient excusés : Cécile BORY, Jean-Noël GUILLAUMIN, Philomène MAILLET, Margaret TREMBLE, Michel AUDEBERT, Pierre-Yves CHARPENTIER, Annie LAUVERJAT

Secrétaire de séance :
Claude BLAIN

Envoyé en préfecture le 08/09/2022
Reçu en préfecture le 08/09/2022
Affiché le 
ID : 018-200066330-20220831-DE_2022_16-DE

BUDGET : DELIBERATION RECTIFICATIVE / VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Sous la présidence de Madame PETIT Christelle, vice-présidente, le conseil d'administration examine le compte administratif 2021, dressé par Monsieur le président.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives, le détail des dépenses et des recettes prévues et celles réalisées ainsi que l'état des restes à réaliser (reports et contrepassations) de l'exercice 2021,

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2021 ;

Lors de la délibération actant le vote du compte administratif il a été omis d'intégrer les reports de l'exercice n-1. L'affectation du résultat ainsi que le vote du budget se sont basés sur le résultat 2021 au lieu du résultat de clôture.

Il convient donc de corriger la délibération du vote du Compte Administratif

		Fonctionnement	Investissement
Réalisation de l'exercice	Dépenses	341 969,24 €	9 932,24 €
	Recettes	354 482,56 €	1 153,59 €
Résultat 2021	(Recettes-Dépenses)	12 513,32 €	-8 778,65 €
Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement (002)	-146.6€	
	Report en section d'investissement (001)		8795.19€
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		12 366.72 €	16.54 €

Résultat de clôture (Total Fonctionnement + Total Investissement) : **12 383.26 €**

Considérant que Monsieur DRUNAT, président, ordonnateur, a normalement administré, durant l'exercice 2021, les finances du C.I.A.S. Terres du Haut Berry,

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- D'approuver la gestion de l'exercice 2021.

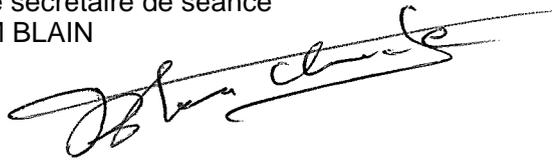
Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Signé par : Christophe DRUNAT
Date : 08/09/2022
Qualité : CC - Terres du Haut Berry -
Président

Envoyé en préfecture le 08/09/2022
Reçu en préfecture le 08/09/2022
Affiché le 
ID : 018-200066330-20220831-DE_2022_16-DE

le secrétaire de séance
M BLAIN



Nombre de membres en
exercice : **22 titulaires**
Nombre de présents : **15**
Nombre d'absents : **7**
Nombre de votants : **15**

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 24 aout 2022 s'est réuni le 31 aout 2022 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Délibération n° 2022-17

Etaient présents : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Isabelle CROCHET, Jean-Noël DARGOUGE, Jean-François DAVID, Ghislaine DE BENGYPUYVALLEE, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Nathalie MESTRE, Anne-Marie OSWALD, Christelle PETIT, Jocelyne RODDE, Josépha WIOLAND

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr
Date d'affichage : 05/09/22

Etaient excusés : Cécile BORY, Jean-Noël GUILLAUMIN, Philomène MAILLET, Margaret TREMBLE, Michel AUDEBERT, Pierre-Yves CHARPENTIER, Annie LAUVERJAT

Secrétaire de séance :
Claude BLAIN

BUDGET : DELIBERATION RECTIFICATIVE / BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Après rectification du vote du compte administratif 2021 et des affectations qui en découlent, il convient de d'ajuster les affectations de résultats sur le Budget 2022 comme suit :

- Recettes de fonctionnement : correction du résultat de fonctionnement reporté
- Dépenses de fonctionnement : ajustement des dépenses de fonctionnement pour prendre en compte la correction du résultat et ouverture de crédit au chapitre 67 pour 1000€.
- Dépenses d'investissement : un déficit d'investissement ayant été inscrit à tort : correction du résultat d'investissement et correction du compte 1068 qui n'a pas lieu d'être

Il est donc proposé au conseil d'administration :

- d'adopter le budget supplémentaire qui s'établit comme suit :

Sens	Section	Chapitre- Article	Montant Proposé
D	Fonctionnement	6718 autres charges	+1000€
D	Fonctionnement	60612 - Énergie – Électricité	+2000€
D	Fonctionnement	6251 - Voyages et déplacements	+2000€
D	Fonctionnement	64168 - Autres emplois d'insertion	+3632.05€
R	Fonctionnement	002 résultat de fonctionnement reporté	+8632.05€
R	Investissement	001 résultat d'investissement reporté	+8795.19€
R	Investissement	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	-8778.65€
D	Investissement	2184 mobilier	+16.54€

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

Le secrétaire de séance
M BLAIN

Pour extrait conforme,

Signé par : Christophe DRUNAT
Date : 08/09/2022
Qualité : CC - Terres du Haut Berry -
Président

Envoyé en préfecture le 08/09/2022

Reçu en préfecture le 08/09/2022

Affiché le

ID : 018-200066330-20220831-DE_2022_17-DE



République Française

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 31 AOUT 2022

Nombre de membres en
exercice : **22 titulaires**
Nombre de présents : **15**
Nombre d'absents : **7**
Nombre de votants : **15**

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 24 aout 2022 s'est réuni le 31 aout 2022 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Délibération n° 2022-18

Etaient présents : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Isabelle CROCHET, Jean-Noël DARGOUGE, Jean-François DAVID, Ghislaine DE BENGYPUYVALLEE, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Nathalie MESTRE, Anne-Marie OSWALD, Christelle PETIT, Jocelyne RODDE, Josépha WIOLAND

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr

Date d'affichage : 05/09/22

Etaient excusés : Cécile BORY, Jean-Noël GUILLAUMIN, Philomène MAILLET, Margaret TREMBLE, Michel AUDEBERT, Pierre-Yves CHARPENTIER, Annie LAUVERJAT

Secrétaire de séance :
Claude BLAIN

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu l'avis du comité technique en date du 2 juin 2022,

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

De Supprimer au tableau des effectifs :

- un poste d'attaché ou conseiller socio-éducatif à temps complet (Chef de Service)

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

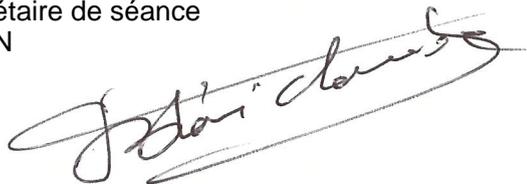
Pour extrait conforme,

Signé par : Christophe DRUNAT

Date : 08/09/2022

Qualité : CC - Terres du Haut Berry -
Président

Le secrétaire de séance
M BLAIN





République Française

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE TERRES DU HAUT BERRY EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 31 AOUT 2022

Nombre de membres en
exercice : **22 titulaires**
Nombre de présents : **15**
Nombre d'absents : **7**
Nombre de votants : **15**

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 24 aout 2022 s'est réuni le 31 aout 2022 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Délibération n° 2022-19

Etaient présents : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Isabelle CROCHET, Jean-Noël DARGOUGE, Jean-François DAVID, Ghislaine DE BENGUY-PUYVALLEE, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Nathalie MESTRE, Anne-Marie OSWALD, Christelle PETIT, Jocelyne RODDE, Josépha WIOLAND

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr

Date d'affichage : 05/09/22

Etaient excusés : Cécile BORY, Jean-Noël GUILLAUMIN, Philomène MAILLET, Margaret TREMBLE, Michel AUDEBERT, Pierre-Yves CHARPENTIER, Annie LAUVERJAT

Secrétaire de séance :
Claude BLAIN

APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY AUPRES DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Vu le Code Général des Collectivité territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant disposition statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif aux conditions de mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissement publics,

Considérant la demande du Centre Intercommunal d'Action Sociale, sollicitant la mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes (service support-comptabilité), adjoint administratif pour assurer l'accueil des Maisons France Services, à compter du 1^{er} octobre 2022, pour une durée de 12 mois à hauteur de 13h50 hebdomadaires

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- d'approuver la convention ci-jointe, passée entre la Communauté de Communes Terres du Haut Berry et le Centre Intercommunal d'Action Sociale, relative à la mise à disposition d'un adjoint administratif territorial pour assurer l'accueil des Maisons France Services, et ce à compter du 1^{er} octobre 2022, pour une durée de 12 mois à hauteur de 13h50 hebdomadaires

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Signé par : Christophe DRUNAT
Date : 08/09/2022
Qualité : CC - Terres du Haut Berry -
Président


Le secrétaire de séance
M BLAIN



République Française

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE TERRES DU HAUT BERRY EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 31 AOUT 2022

Nombre de membres en
exercice : **22 titulaires**
Nombre de présents : **15**
Nombre d'absents : **7**
Nombre de votants : **15**

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 24 aout 2022 s'est réuni le 31 aout 2022 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Délibération n° 2022-20

Étaient présents : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Isabelle CROCHET, Jean-Noël DARGOUGE, Jean-François DAVID, Ghislaine DE BENGUY-PUYVALLEE, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Nathalie MESTRE, Anne-Marie OSWALD, Christelle PETIT, Jocelyne RODDE, Josépha WIOLAND

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr

Date d'affichage : 05/09/22

Étaient excusés : Cécile BORY, Jean-Noël GUILLAUMIN, Philomène MAILLET, Margaret TREMBLE, Michel AUDEBERT, Pierre-Yves CHARPENTIER, Annie LAUVERJAT

Secrétaire de séance :
Claude BLAIN

CONVENTION 2022 « C'EST POSSIBLE AUTREMENT » POUR LES ATELIERS DES SAVOIRS

Considérant que l'association C'est Possible Autrement (CPA) propose une guidance pédagogique et la formation des formateurs bénévoles de l'Atelier Des Savoirs « Terres du Haut Berry » contre une participation financière en fonction du nombre d'heures de formation et de guidance réalisés.

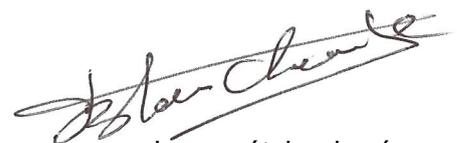
Considérant que le projet de convention 2022 prévoit 15 heures d'un montant de 87 €/h soit 1305 €.

Il est proposé aux membres du conseil d'administration : d'autoriser le Président à :

- approuver la convention de partenariat ci-jointe, passée entre le CIAS l'association « C'est Possible Autrement » pour l'année 2022
- autoriser le Président à signer ladite convention et les actes y afférents
- imputer la dépense au budget CIAS, article 6184

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Signé par : Christophe DRUNAT
Date : 08/09/2022
Qualité : CC - Terres du Haut Berry -
Président



Le secrétaire de séance
M BLAIN



République Française

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SÉANCE DU 31 AOUT 2022

Nombre de membres en
exercice : **22 titulaires**

Nombre de présents : **15**

Nombre d'absents : **7**

Nombre de votants : **15**

Délibération n° 2022-21

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr

Date d'affichage : 05/09/22

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 24 aout 2022 s'est réuni le 31 aout 2022 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Etaient présents : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Isabelle CROCHET, Jean-Noël DARGOUGE, Jean-François DAVID, Ghislaine DE BENGYPUYVALLEE, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Nathalie MESTRE, Anne-Marie OSWALD, Christelle PETIT, Jocelyne RODDE, Josépha WIOLAND

Etaient excusés : Cécile BORY, Jean-Noël GUILLAUMIN, Philomène MAILLET, Margaret TREMBLE, Michel AUDEBERT, Pierre-Yves CHARPENTIER, Annie LAUVERJAT

Secrétaire de séance :

Claude BLAIN

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Vu le tableau actuel des effectifs de la Collectivité,

Pour les besoins du Centre Intercommunal d'Action Sociale (pole Aide Alimentaire + pole France Services), il serait nécessaire de créer à compter du 1^{er} septembre 2022

- 2 postes d'agent social titulaire, catégorie C, à temps complet (35 heures) pour exercer les fonctions d'agent Action Sociale (France Service et Aide Alimentaire).

Dans l'hypothèse où ces postes ne pourraient être immédiatement pourvus par un fonctionnaire, il sera fait appel à des agents non titulaires conformément à la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, sur la base d'un contrat relevant de l'article 3-2, pour une durée de 1 an maximum renouvelable une fois et dont il conviendrait de fixer la rémunération maximale à l'indice brut 432, et à l'Indice Majoré 382

Il est proposé au conseil d'administration de créer selon les conditions susvisées :

- 2 postes d'agent social, catégorie C, à temps complet (35 heures) pour exercer les fonctions d'agent Action Sociale.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Signé par : Christophe DRUNAT

Date : 08/09/2022

Qualité : CC - Terres du Haut Berry -
Président



Le secrétaire de séance
M BLAIN



FEUILLET DE CLÔTURE –
Conseil d'Administration du
Centre Intercommunal d'Action Sociale
Terres du Haut Berry

SÉANCE DU 31 AOUT 2022

Étaient présents (15) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Isabelle CROCHET, Jean-Noël DARGOUGE, Jean-François DAVID, Ghislaine DE BENGY-PUIVALLEE, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Nathalie MESTRE, Anne-Marie OSWALD, Christelle PETIT, Jocelyne RODDE, Josépha WIOLAND

Étaient excusés (7) : Cécile BORY, Jean-Noël GUILLAUMIN, Philomène MAILLET, Margaret TREMBLE, Michel AUDEBERT, Pierre-Yves CHARPENTIER, Annie LAUVERJAT

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LORS DE LA SÉANCE :

- n° de-2022-16 : Budget : Délibération rectificative / Vote du Compte Administratif 2021
- n° de-2022-17 : Budget : Délibération rectificative / Budget Supplémentaire 2022
- n° de-2022-18 : Modification du tableau des effectifs
- n° de-2022-19 : Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry auprès du Centre Intercommunal d'Action Sociale
- n° de-2022-20 : Convention 2022 « C'est Possible Autrement » pour les Ateliers des Savoirs
- n° de-2022-21 : Ouverture de 2 postes « agent social »

La Vice-Présidente,
Christelle PETIT

Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN